

Lille, le 17 avril 2018



syndicat
national des
agents des
douanes

Déclaration Liminaire à la CAPL n°2 du 17 avril 2018

Tableau d'avancement contrôleur 1ère classe

Monsieur le Président,

Cette CAPL se tient dans un contexte d'attaque sans précédent et généralisée du statut de la fonction publique.

De plus, le rétablissement du jour de carence, le gel du point d'indice et l'augmentation de la CSG constituent de graves atteintes à notre pouvoir d'achat.

Le 22 mars dernier, pour exprimer leur mécontentement les douaniers étaient en grève et dans les manifestations au côté d'autres fonctionnaires

D'autres journées d'actions sont programmées.

Concernant l'ordre du jour de cette CAPL :

Pour le tableau d'avancement, nous revendiquons le principe de linéarité de carrière dans chaque corps ou catégorie avec avancement aux conditions statutaires et la suppression des contraintes budgétaires afin d'avoir une réelle égalité d'avancement.

Cette revendication prend toute son importance par rapport aux mesures gouvernementales rognant le pouvoir d'achat des fonctionnaires

Les élus CGT